

DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT



SPECIALITE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

MENTION HANDISPORT

SESSION 2019-2020



DOSSIER D'INFORMATION

LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES HANDISPORT VIA SON INSTITUT REGIONAL DE FORMATION, MET EN ŒUVRE LE DEJEPS SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « HANDISPORT », EN PARTENARIAT AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE HANDISPORT.

🕒 **3 phases :**

1) SELECTIONS :

Dates : 21 et 22 Janvier 2019

Lieu : Institut Régional de Formation Handisport, 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY

Coût : 45 € (Inscription et tests de sélection) à l'ordre de **Institut Régional de Formation Handisport**.

2) POSITIONNEMENT :

Dates : 23 et 24 Janvier 2019

Lieu : Institut Régional Formation Handisport - 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY

Coût : 100 € à l'ordre de **Institut Régional de Formation Handisport** (inclus dans les frais pédagogiques).

3) FORMATION :

Dates : Du 04 Mars 2019 au 28 février 2020.

Durée : 700 heures en centre de formation (hors positionnement), 680 heures minimum en structure(s) d'alternance (en fonction de la structure de stage, il sera peut être nécessaire d'effectuer ce nombre d'heures sur deux structures différentes), soit au total **1380 heures minimum**.

Centre de formation : Institut Régional de Formation Handisport - 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY

📁 CE DOSSIER COMPREND :

Le **dossier d'information** contenant le détail des épreuves de sélection : documents à conserver (page 1 à 7)

Le **dossier d'inscription** à retourner dûment complété avec toutes les pièces demandées (page 8 à 14)

à

Institut Régional de Formation Handisport

6 Chemin des Gorges, 69570 DARDILLY

Tel : 04 78 33 67 19 ou 06 95 92 46 22

Courriel : m.uliana@handisport-aura.org

Dossier d'inscription à retourner dûment complété

Avant le 14 décembre 2018 (date limite de réception)

TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE ÉCHÉANCE NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectifs de :

- Former et accompagner les stagiaires dans la mise en œuvre de son projet professionnel.
- Apporter aux futurs stagiaires des connaissances théoriques, scientifiques et professionnelles adaptées aux milieux « cibles ».
- Permettre aux stagiaires de développer les compétences dans l'objectif de :
 - * Conduire une démarche d'enseignement, spécifiquement pour les personnes présentant une déficience motrice ou sensorielle.
 - * Concevoir des programmes d'entraînement et de perfectionnement sportif.
 - * Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets.
 - * Conduire des actions de formation.

La formation conduit à la délivrance d'un Diplôme d'Etat relevant du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, correspondant à un emploi de chef de projet, d'éducateur sportif, d'entraîneur, d'agent de développement, de chargé de missions, de cadre fédéral, de gestionnaire de structures sportives...

CALENDRIER DE LA FORMATION

Dates du positionnement (hors volume horaire de la formation) : **les 23 et 24 janvier 2019**

Dates de la formation : **du 04 Mars 2019 au 28 février 2020**

Volume horaire : **700 heures en centre de formation, 680 heures minimum en structure d'alternance, soit un total de 1380 heures.**

Lieu du centre de formation : Institut Régional de Formation Handisport – 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY et en fonction de certaines activités sportives sur le territoire administratif de la région Rhône-Alpes.

CONTENU DE LA SESSION

Durée : 1380 heures (Certification par voie d'Unités Capitalisables)

 **Unités capitalisables à valider au cours de la formation :**

UC 1 : Etre Capable (EC) de concevoir un projet d'actions.

UC 2 : Etre Capable (EC) de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions.

UC 3 : Etre Capable (EC) de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans *au moins* une discipline *auprès d'un public « handisport »*.

UC 4 : Etre Capable (EC) d'encadrer les activités sportives *Handisport* en toute *sécurité auprès du public concerné*.

FORMATION EN CENTRE : 700 heures minimum

Objectifs :

- ↳ Appréhender le fonctionnement fédéral Handisport ainsi que le mouvement sportif français et international.
- ↳ Connaître les disciplines sportives organisées par la Fédération Française Handisport.
- ↳ Développer les connaissances scientifiques et théoriques nécessaires à l'acquisition des 4 UC du diplôme.
- ↳ Maîtriser les outils informatiques et techniques communicationnelles.

FORMATION EN STRUCTURES D'ALTERNANCE : 680 heures minimum

Objectifs :

- ↳ Participer à l'organisation et au fonctionnement de la structure
- ↳ Concevoir et mettre en œuvre un projet d'actions
- ↳ Conduire des actions d'enseignement, d'entraînement et de formation en sécurité
- ↳ Gérer les ressources matérielles spécifiques
- ↳ Développer une autonomie professionnelle tout au long des stages en situation.

Organisation :

↳ Un stage sera réalisé sous le tutorat de professionnels du domaine de l'encadrement sportif **d'un niveau au moins équivalent au DEJEPS (Niveau III = Bac +2), ou d'une expérience professionnelle d'encadrement handisport d'une durée minimale de 5 ans**. Ce stage doit permettre la mise en place :

- de séances d'enseignement handisport (cycle),
- d'entraînements sportifs (planification d'une saison pour un groupe constitué de 3 sportifs minimum),
- de la mise en place et de la coordination d'un projet (mise en place d'une action durant la formation).

La structure peut être une structure fédérale (FFH, comité régional, comité départemental, club), un établissement spécialisé ou autre.

ATTENTION : La structure d'alternance doit respecter les attentes de la formation dans les différents domaines d'action (possibilité d'avoir plusieurs structures, trois au maximum).

↳ L'alternance doit permettre des échanges de savoirs, savoirs être et savoirs faire entre les responsables, formateurs du centre de formation, les tuteurs des structures d'alternance et les stagiaires.

IMPORTANT : Durant les semaines de formation, des temps d'alternance seront dégagés (fins d'après midi et les mercredis après midi) pour effectuer une alternance dans des structures de proximité. Le centre de formation pourra vous orienter vers des structures potentielles.

Enfin une alternance OBLIGATOIRE est à effectuer auprès de la FFH (semaines identifiées sur le planning, plus de détails lors de la rentrée pédagogique).

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES

- ✓ Nombre de places : **20 stagiaires maximum.**
- ✓ Etre âgé de 18 ans au moins à la date des épreuves de sélection.
- ✓ Satisfaire aux épreuves de sélection organisées les 15 et 16 janvier 2018.
- ✓ **Fournir une attestation de réussite à un parcours aquatique (50 mètres nage libre, avec départ plongé et récupération lors des derniers 25 mètres, d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur) délivrée par une personne titulaire du BEESAN ou d'un diplôme conférant le titre de maître nageur sauveteur (attestation datant de moins de un an), voir fiche en page 14.**
- ✓ Fournir une attestation d'une expérience préalable **d'encadrement sportif** auprès de personnes présentant un handicap moteur ou sensoriel (120 heures **conseillées**), délivrée par le responsable de la structure (**voir attestation type en page 12**) :
 - soit dans un établissement spécialisé accueillant le public concerné, soit dans une association sportive affiliée à la Fédération Française Handisport,
 - soit dans une structure accueillant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
- ✓ **Fournir le PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) ou l'AFPS (l'attestation de formation aux premiers secours)**

Le candidat devra fournir les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription

EPREUVES DE SELECTION

Dates : les 21 et 22 janvier 2019

Lieu : Institut Régional de Formation Handisport - 6 Chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

Contenu et conditions de réalisation des épreuves :

- Etre capable de satisfaire à un entretien permettant de dégager *les motivations* du candidat à suivre la formation et d'exposer un *projet professionnel* réaliste.
- Etre capable de *dégager une analyse* pertinente d'une situation de pratique sportive.

Déroulement des épreuves :

- 10 minutes maximum de présentation suivies de 20 minutes de questions/réponses avec le jury. La totalité de l'épreuve est de maximum 30 minutes.

Le candidat devra traiter des thématiques suivantes : CV, projet professionnel, motivations, aptitudes pédagogiques, ...

- Le candidat devra faire une analyse technique d'une séquence vidéo. Préparation individuelle de 20' suivi d'un entretien avec le jury comprenant le commentaire analytique du candidat et les questions/réponses d'une durée de 30' maximum.

POSITIONNEMENT

Dates : du 22 et 23 janvier 2019

Lieu : Institut Régional de Formation Handisport - 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY

Durée : 2 jours

Objectif :

Proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Si le candidat devait être allégé de séquences formation, il devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

N.B. Le candidat sera informé, à la fin des épreuves, des propositions d'allègements éventuels de formation

EPREUVES DE POSITIONNEMENT

Modalités : Après son inscription, le candidat recevra un dossier de positionnement dans lequel il sera invité à situer ses connaissances voire compétences à partir de son parcours professionnel et de ses expériences. L'ensemble des informations demandées dans le dossier servira de base pour les entretiens.

Epreuve 1 : Connaissance du public (UC4) : QCM portant sur les connaissances en sciences humaines et sur la connaissance du public

Epreuve 2 : Conception et coordination de projet (UC1 et 2) : exposé + entretien (30 minutes maximum) :

le candidat devra être en mesure de présenter au jury ses différentes expériences en conception et coordination de projet et mettre en avant les compétences acquises. Le candidat pourra utiliser le support de présentation informatique.

Epreuve 3 : Perfectionnement sportif (UC3) : Le candidat devra exposer au jury ses connaissances et compétences acquises en enseignement, entraînement ou encore formation acquises lors de ses différentes expériences.

exposé + entretien (30 minutes maximum)

Le positionnement se terminera par un entretien individuel avec l'équipe pédagogique pour faire le point sur les différentes épreuves et contractualiser votre « parcours individuel de formation ».

La signature du document de synthèse du positionnement contractualisera le parcours de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tous les candidats admis à entrer en formation devront :

- ✓ Posséder une couverture sociale ou celle des parents (une attestation est à fournir à l'inscription).
- ✓ Etre couvert par une assurance en responsabilité civile (une attestation est à fournir à l'inscription).
- ✓ Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport et à l'encadrement des activités physiques, datant de moins de trois mois (à date d'entrée en formation) délivré par un médecin titulaire du Certificat de Médecine du Sport (**voir document joint page 13**).

COUT DE LA FORMATION

*** Frais de dossier (45,00€) comprenant :**

- Frais d'inscription : **15,00 euros TTC**
- Frais de sélection : **30,00 euros TTC**

Soit un total de 45,00 euros TTC

*** Frais pédagogiques dépend du mode de financement, demandez un devis au centre de formation.**

* Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement (au prorata temporis) et des aides financières allouées par les différents organismes.

* L'Organisme de Formation (OF) pourra orienter le stagiaire vers ces différents organismes d'aide au financement si le candidat le souhaite et en fait la demande.

SUPPORT DE LA FORMATION

- ✓ Institut Régionale de Formation Handisport – 6 Chemin des Gorges - 69570 DARDILLY

Numéro de déclaration d'activité : 84 69 14648 69

- ✓ Coordinatrice de la formation :

Morgane ULIANA

Tel : 04.78.33.67.19

Portable : 06.95.92.46.22

Courriel : m.uliana@handisport-aura.org

- ✓ Référents DRJSCS :

Florence LARISSE– Professeur de sport / CAS

- ✓ Responsables pédagogiques :

Morgane ULIANA – Coordinatrice du DEJEPS Handisport

Romain DIDIO - CTF Handisport coordonnateur régional

DOSSIER INSCRIPTION

NOTE IMPORTANTE

Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle. Elles sont susceptibles de modifications et restent sous réserve d'habilitation, délivrée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes (DRDJSCS Rhône-Alpes)

Le dossier est à envoyer dans son intégralité à la l'Institut Régionale de Formation Handisport, et non à la DRDJSCS Rhône-Alpes.

↳ Une convocation sera adressée à chaque candidat qui aura déposé son dossier d'inscription complet à l'IRFH au plus tard pour le 14 décembre 2017, date de rigueur

Dossier d'Inscription DEJEPS Perfectionnement Sportif, Mention « Handisport »

NOM :


PRENOM :

Cadre réservé à l'administration

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT:

- Certificat médical de *non contre-indication* à la pratique des activités physiques** datant de moins de 3 mois à la date de fin de clôture des inscriptions
- Chèque de participation aux frais de dossier pour les tests d'entrée en formation de 45,00 € à l'ordre de « Institut Régional de Formation Handisport »
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Attestation d'assuré social en cours de validité (document papier à joindre au dossier)
- Pour les demandeurs d'emploi, photocopie de la carte de demandeur d'emploi et notification du Pôle Emploi
- Fiche d'inscription pour la DRJSCS (avec les pièces demandées jointes au dossier)
- Curriculum vitae (CV)
- Photocopies des diplômes scolaires et universitaires obtenus ou du niveau d'études
- Photocopies des diplômes sportifs d'état et / ou fédéraux
- Les éventuels documents de demande d'aménagement aux (Tests) TEP, sélections et épreuves de certification pour les personnes en situation de handicap.

↳ **Une convocation** aux tests de sélection sera adressée à chaque candidat qui aura déposé son dossier d'inscription complet à l'Institut Régional de Formation Handisport, à la date limite.

 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DES SPORTS</p>	<p>DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE RHÔNE-ALPES 245 rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03 Téléphone : 04.72 61 34 79 Télécopie : 04 72 61 39 95</p>	<p>DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT "PERFECTIONNEMENT SPORTIF"</p> <p>MENTION : HANDISPORT</p>	<p>Photo (à coller)</p>
---	---	---	-----------------------------

Je soussigné(e) :

NOM : _____ **Prénom :** _____ Nom de jeune fille :

Epouse : _____ **Nat. :** _____ **Sexe :** _____

Date de naissance : _____ **Lieu :** _____ **Département :** _____

Adresse permanente :

Tél.: _____ **Email :** _____

sollicite mon inscription au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Perfectionnement Sportif – Mention : "**HANDISPORT**", organisé par la **l'Institut Régional de Formation Handisport** du 05 Mars 2018 au 01 Mars 2019.

Fait à _____, le _____ **Signature du candidat :** _____

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

**Le dossier complet d'inscription est à adresser complet par le candidat
à l'Institut Régional de Formation Handisport, situé 6 chemin des Gorges-69570 DARDILLY
au plus tard pour le 14 DECEMBRE 2018**

- la présente demande d'inscription accompagnée d'une photographie d'identité,
- une photocopie : **soit** du livret de famille, **soit** de la carte nationale d'identité en cours de validité, **soit** du passeport en cours de validité, **soit** de l'extrait d'acte de naissance, aucune autre pièce ne sera acceptée,
- une photocopie du diplôme du certificat de compétence de citoyen de sécurité civile (P.S.C.1),
- pour les candidats et les candidates âgés de moins de 25 ans, une photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense,
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités sportives datant de moins de un an, sauf disposition contraire prévue par l'arrêté portant création de la spécialité et de la mention visée (imprimé ci-joint),
- une attestation d'expérience préalable d'encadrement **sportif** de personnes présentant un handicap physique ou sensoriel.
- une attestation de réussite au parcours aquatique délivrée par une personne titulaire du B.E.E.S. 1^{er} degré des activités de la natation ou d'un diplôme conférant le titre de maître nageur sauveteur (imprimé ci-joint),
- toute pièce dispensant des exigences préalables,
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou FFSA ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigence préalables selon la certification visée.
- une photocopie de toute pièce ou diplôme accordant des dispenses d'U.C. :

Pièces vérifiées et dossier certifié complet.

Fait à

le

EXPERIENCES D'ENCADREMENT ET MOTIVATION

DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF MENTION « HANDISPORT »

Sur ces feuillets, le candidat portera ses expériences d'encadrement et exprimera les raisons qui le conduisent à solliciter son entrée en formation :

EXPERIENCE PREALABLE D'ENCADREMENT SPORTIF

FOURNIR AUTANT D'ATTESTATIONS QUE BESOIN

Je, soussigné(e) Mme Melle Mr

Nom et prénom _____

Président(e) de l'association / Représentant de * _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

N° d'affiliation à la FFH (si besoin) _____

Certifie que Mme Melle Mr

Nom et prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Demeurant à _____

Code postal _____ Commune _____

A exercé la fonction de bénévole dans l'association / A été employé(e) dans l'entreprise *

Nature des fonctions exercées _____

Du (jour/mois/année) _____ Au (jour/mois/année) _____

Nombre total d'heures effectuées _____

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation

Fait à _____ le _____

Cachet et signature du Président(e) / Structure et signature de son représentant *

* Rayer la mention inutile

Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et usage de faux sont passibles d'amende et de peine d'emprisonnement.

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e)

Docteur en Médecine,

certifie avoir examiné ce jour,

Mme - Melle - M.

et avoir constaté que l'intéressé(e) ne présente pas de contre-indication à la pratique et l'encadrement des
ACTIVITÉS SPORTIVES.

Fait à,

le

Signature et cachet obligatoire :

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné(e), (Nom et prénom) :

.....

titulaire du diplôme (barrer la mention inutile) : B.E.E.S.A.N. – B.P.J.E.P.S.A.A.N. – M.N.S.

N° du diplôme :

atteste que :

Mme – M. (Nom et prénom) :

a satisfait sous mon contrôle aux épreuves suivantes :

- réalisation d'un parcours de 50 mètres en nage libre, avec départ plongé, et récupération lors des derniers 25 mètres d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.

Fait à le

Signature du maître nageur sauveteur et
cachet du centre nautique.